



AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO
402-26-2025**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2025, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 402-26-2025 amendant le règlement numéro 402-00-2013 afin de modifier la tarification relative à la location de la patinoire extérieure réfrigérée ainsi que la location de salles

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la municipalité sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 14^e jour du mois d'octobre 2025.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard